



FLASH INFOS



N° 3

Mai 2008

En bref

Avec le numéro de mai nous reprenons le rythme de parution bimestriel. Dans ce numéro nous saluons les lévisiens qui se joignent aux élus pour apporter leur contribution aux travaux des commissions. Vous trouverez également les budgets primitifs de fonctionnement et d'investissement 2008. Nous vous les présentons tels qu'ils ont été votés le 22 février 2008, par l'ancienne équipe municipale.

Les vacances d'été approchant, nous vous rappelons les modalités d'obtention d'un passeport. Ce serait dommage de gâcher de beaux projets par une malencontreuse négligence.

Enfin nous saluons le passage de témoin entre 2 experts jardiniers de Lévis, Lucien Carribault et Daniel Gros. A compter de ce numéro, Daniel nous prodiguera ses conseils pour que nos jardins soient « au top » en toute saison.

ADSL : Lévis sinistré ?

Comment disposer de facilités et des services de base proposés aujourd'hui par l'ensemble des fournisseurs d'accès à internet ? C'est la question que se pose chacun d'entre-nous.

Les technologies ADSL et ADSL2+ sont soumises à une sévère limitation liée à la distance qui sépare l'abonné et le central téléphonique dont il dépend. Au delà de 1500m, les débits chutent. Les lévisiens tous situés à plusieurs kilomètres du répartiteur du Mesnil Saint Denis en font les frais.

Les solutions existent :

La fibre optique, la technologie Wimax, le NRAZO (nœud de raccordement d'abonné zone d'ombre).

Des discussions ont été engagées avec

France Telecom. Nous vous apportons la position actuelle de cette dernière sur chacune des solutions.

- La fibre optique est la meilleure solution. Son coût est très élevé. Dans le contexte réglementaire actuel, France Telecom ne veut pas s'engager. Des discussions sont en cours entre l'Autorité de Régulation des Télécommunications, France Telecom et les autres fournisseurs.

- La technologie Wimax peut-être comparée au Wi-fi mais avec des performances très supérieures.

Elle permettrait d'offrir des débits de 2 Mbt/s minimum sur une distance d'une vingtaine de Km. France Telecom ne dispose pas de licence en Ile de France et ne souhaite pas investir seul.

- L'objectif du NRAZO est seulement de diminuer l'atténuation du signal en remplaçant certaines portions de câbles en cuivre par de la fibre optique et en installant des multiplexeurs dans le sous-répartiteur qui est situé entre le central téléphonique et le groupe d'abonnés inéligibles à l'ADSL. Tous les foyers de Lévis ayant accès au 512 K, cette solution ne peut être retenue.

Rien de réjouissant. Les élus sont mobilisés et continueront de manifester leur mécontentement auprès de France Telecom, le Conseil Général et le PNR jusqu'à ce qu'une solution acceptable soit trouvée (Lévis Saint Nom et Saint-Lambert sont les seules 2 communes du Parc dans cette situation).



Jazz à Toute Heure Une première réussie à Lévis Saint Nom

David Fackeur n'a pas manqué son rendez-vous avec Lévis Saint Nom. Le concert de clôture du 10ème « Jazz à Toute Heure » a fait salle comble samedi 12 avril, en salle polyvalente. Musiciens d'une grande générosité, public connaisseur, organisation bien rodée, tout était réuni pour ce feu d'artifice de swing et de biguine. En première partie Los Monkeys avaient bien chauffé la salle avec leur rythmique implacable.

Concours de maisons et de jardins fleuris du 15 mai au 20 juillet 2008

Le Comité des Fêtes vous invite tous à fleurir vos jardins et maisons. Au travail ! Faites vos semis, embellissez vos maisons et jardins.



Un jury, composé de plusieurs membres du comité des fêtes visualisera à plusieurs reprises les jardins et maisons depuis la voie publique pendant la durée du concours.

1e catégorie : prix pour les jardins

2e catégorie : prix pour les façades

Le concours est gratuit et ouvert à tous les lévisiens. Les gagnants seront prévenus individuellement et la liste sera affichée en mairie. Les lots seront remis lors de la clôture de la fête de l'automne le 28 septembre 2008

Renseignements : Isabelle Richefeu, présidente Tél. 06.32.94.36.51



La Caisse des Ecoles de Lévis Saint Nom recherche pour l'année scolaire 2008/2009, des personnes susceptibles d'assurer régulièrement ou occasionnellement, le service d'étude périscolaire à destination des enfants de l'Ecole des Sources (CE1-CM2) de 17H à 18H Tél : 01 34 61 82 05

Bienvenue aux Lévisiens qui ont décidé de participer au travail des commissions



Commission Culture - Animation - Loisirs

Françoise Magar
Serge Nepomiastchy
Sylvie Roiseux
Véronique Querez

Commission Vie scolaire - Jeunesse - Liens intergénérationnels

Dominique Gobin
Brigitte Tettamanti
Véronique Querez

Commission Information - Communication

François Delaplace
Sylvie Roiseux
Nicolas Santerne
Sylvie Villemaux

Commission Travaux

Pierre Cavailles
Thierry Chanteraud
Marc Coulmy
Jean-Claude Marchand
Nathalie Stéphane

Commission Urbanisme - Environnement - Habitat - Foncier

Lucien Legarrec
Serge Nepomiastchy
Jean-Marie Orain
Nicolas Santerne
Loïc Saudrais

Commission Intercommunalité

Cyrille Monnot
Serge Nepomiastchy
Loïc Saudrais

Centre de Loisirs

Programme été 2008

Le Centre de Loisirs sera ouvert cet été :

- du jeudi 3 au vendredi 18 juillet

- du lundi 18 août au lundi 1er septembre

Inscriptions jusqu'au 15 mai inclus.

Au programme, sorties à la base de loisirs de Trappes (piscine à vagues, mini golf), à Chevreuse (visite du château et piscine), stage poney pour les 6/13 ans, sortie vélo pour les 8/13 ans.

Retournée scolaire 2008/2009

Les inscriptions pour la rentrée 2008/2009 se feront jusqu'au 15 juin inclus.

Renseignements: Caroline Rimbault au 01 34 61 88 12 ou 06 32 54 82 05



Budgets 2008 (commune)

Les budgets 2008 s'inscrivent dans la continuité des budgets précédents. Le budget de fonctionnement, toujours « au plus juste », est légèrement en retrait par rapport au budget primitif 2007. Le budget d'investissement consacre la fin des travaux de l'église menés dans le cadre d'un contrat rural pluri-annuel, et porte la contribution de Lévis au premier lotissement social.

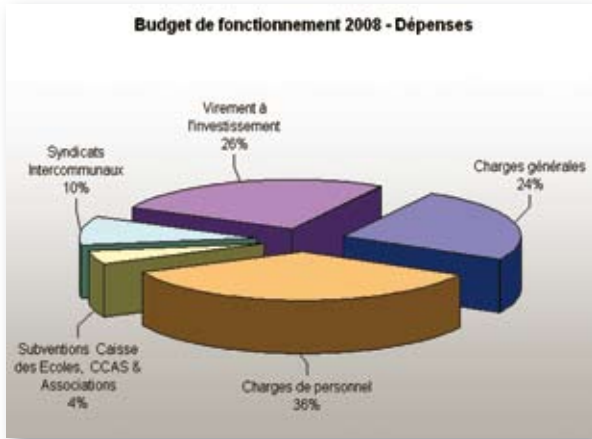
Budget de Fonctionnement 2008

Dépenses de Fonctionnement

Le budget primitif de la section de Fonctionnement se monte à 1.294.414 € (1.268.414 € au budget primitif 2007). La structure du budget est comparable à celle des budgets précédents.

Les charges à caractère général (280.800 €) comprennent l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments, la maintenance technique, les fluides (électricité, combustibles, ...), les fournitures diverses, ...

Les charges de personnel (410.010 €) portent sur les salaires du personnel titulaire (9 personnes), du personnel non titulaire (9 personnes) et sur les diverses cotisations.



Budget d'investissement 2008

Dépenses d'investissement

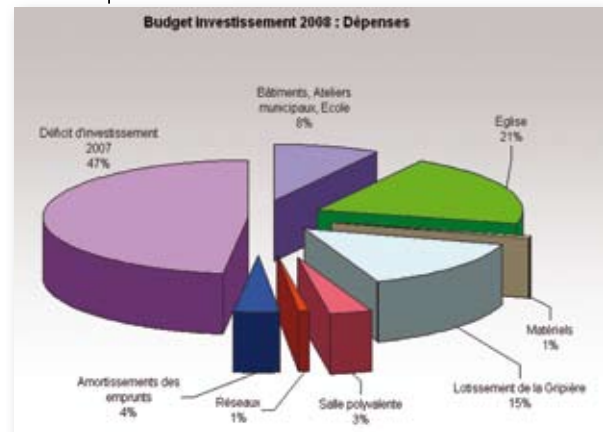
Elles se montent à 897.900 €.

Le poste « bâtiments, ateliers municipaux, école » s'élève à 74.900 €. Il porte essentiellement sur les travaux de reprise de concession du cimetière (50.000 €) et des investissements relatifs à l'école (17.762 €) dont un renouvellement de matériel pour le restaurant scolaire et l'achat d'un tableau interactif.

Les travaux de l'église (185.600 €) portent sur la rénovation des façades. Ils font suite aux travaux de rénovation de la toiture. Les dépenses relatives au lotissement de la Gripière consistent en une participation aux investissements de l'OPIEVOY et en travaux d'aménagement d'une placette à l'entrée du lotissement.

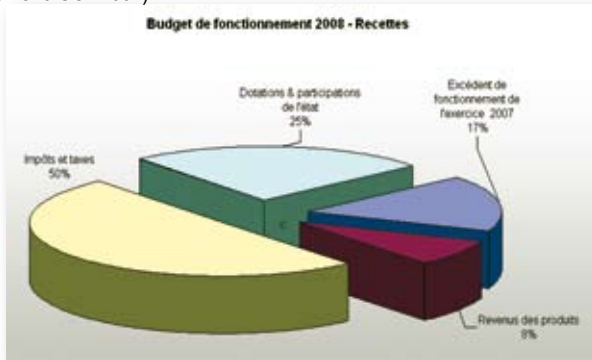
Centre polyvalent, les rideaux de scène seront changés, un pilier en façade sera remis en état et divers travaux de sécurité seront réalisés dans le prolongement du rapport APAVE.

Aucun travaux de voirie n'est prévu en 2008.



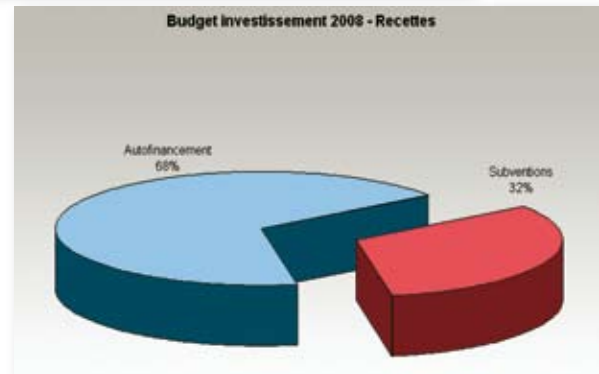
Recettes de Fonctionnement

Les recettes sont essentiellement constituées des impôts et taxes (647.000 € pour 637.340 € en 2007) ainsi que des dotations et participations de l'état (322.000 € pour 302.540 € en 2007).



Recettes d'investissement

Elles sont constituées de l'autofinancement pour 667.400 € (réserves, virement de la section de fonctionnement et ressources propres) et de subventions d'investissement (église, lotissement de la Gripière, école) pour 318.300 €.



CCAS

Une « croisière sensation » était au programme de notre sortie annuelle de printemps. Ce matin 5 mai, c'est avec joie que nous nous sommes retrouvés pour cette escapade à Laval. La météo, clémente, nous a permis une visite agréable dans le superbe jardin botanique qui surplombe la ville et la Mayenne ainsi que le donjon du Vieux Château. Une décou-

verte pour nous des essences exotiques renfermées dans ce parc créé en 1885 comme un Séquoia géant et le roi des lieux, un Ginkgo Biloba ou arbre aux 40 écus. Puis, à la halte fluviale nous attendait le « Vallis Guidonis », remonté pour nous de Nantes la semaine précédente. Tout en dégustant un succulent déjeuner, nous sommes partis pour une croisière de 2 H 30 à la découverte des rives de la Mayenne, qui nous a enchanté et surpris par moment par certains choix

architecturaux. Ensuite, visite du plus grand musée laitier et fromager du monde, le « Lactopôle ». Monsieur Besnier, fondateur de la fromagerie du même nom, collectionneur, a permis à sa descendance de perpétuer l'art du travail et des objets traditionnels des métiers du lait et du fromage. Nous avons pu découvrir ou redécouvrir ainsi les méthodes de traitement du lait jusqu'à l'affinage. Une dégustation terminait cette visite et c'est vers 20 H 30 que nous



sommes rentrés, après une journée plaisante, variée et bien remplie.

Remerciements au nom des 66 participants à la municipalité pour cette belle sortie de printemps.

Agend'à Lévis

Mai

Jeudi 8, à 19h30 - « Les Nouveaux concertistes » le faste et la grandeur du Baroque (EOL, église)

Samedi 17 - Fête de la Musique et des Cerfs-volants avec l'association G2PI (salle polyvalente)

Samedi 17, à 21h, Madrigal de Paris, voyage dans l'Europe Musicienne (EOL, église)

Dimanche 18, 18 h - Concert « Airs sacrés et mélodies » (F2L, Eglise)

Samedi 24 - journée de la dixième Route des Orgues, de 9h à 19 h, une randonnée pédestre et musicale (EOL)

Samedi 24 - concert de printemps (Harmonie municipale)

Vendredi 30 et samedi 31, 20h45 - « La chambre de Madame » de Robert Thomas par la Comédie Lévisien-

ne, (F2L, salle polyvalente)

Juin

Jeudi 5 - goûter (CCAS)

Mardi 10 - Kitchissime, spectacle monté par des jeunes lévisiens (La Récré)

Vendredi 13, à la tombée de la nuit, Ciné-club en extérieur, Projection « Les Dieux sont tombés sur la tête » sur le parvis de la salle polyvalente (La Récré)

Samedi 14 juin - soirée édhérents (Ond'a musica)

Dimanche 15, 17h - Duos et 20 ans de F2L (salle polyvalente)

Samedi 28 - fête de l'école 200ème concert (EOL)

Juillet

Dimanche 13 - fête nationale (Comité des fêtes et Harmonie Municipale)



Beaucoup d'activité en cette fin d'année scolaire ! Toutes les familles de Lévis sont invitées à nous rejoindre pour différentes manifestations en juin :

- **Le mardi 10 juin au soir, l'atelier Théâtre/danse des ados de Lévis présentera son spectacle**, créé et monté de toutes pièces avec l'aide de l'association Danse La Vie de Vieille Eglise. Cette représentation clôturera une mini-tournée entamée le **mercredi 4 juin** après midi à la maison de retraite de Clairefontaine, puis poursuivie le **samedi 7 Juin** après midi à l'hôpital pour enfants de Bullion. Nous espérons que vous viendrez nombreux encourager ces jeunes talents !
- **Le vendredi 13 juin**, à la tombée de la nuit, grande première : La Récré propose un **premier ciné-club en extérieur**, sur le parvis de la salle polyvalente. Les détails suivront dans vos boîtes aux lettres.
- Enfin, **le samedi 28 juin**, nous finirons l'année scolaire comme il se doit avec la **fête de l'école**. Musique, chants, petits jeux, tombola, barbecue, danse et autres festivités seront au rendez-vous, comme chaque année, pour fêter le début de l'été. Les activités organisées par La Récré sont bien sûr ouvertes à toutes et à tous. Nous espérons que vous serez nombreux à venir soutenir les jeunes espoirs de la scène française, le cinéma d'avant-garde et la gastronomie régionale version Récré !



- **Samedi 17 mai à 21h**, c'est à un voyage dans l'Europe Musicienne que nous sommes conviés par l'extraordinaire Madrigal de Paris ;

Samedi 24 mai, journée de la dixième Route des Orgues, de 9h à 19 h, une randonnée pédestre et musicale de Jouy en Josas jusqu'à Chateaufort.

Quant à Juin, il se prépare en secret le **200ème concert d'Eol** ! Nous nous réjouissons de vous retrouver !

Nouvelles arnaques :
 Cette fois-ci, c'est sur vos téléphones portables.
Vous recevez un SMS du style :
 Salut, c moi ! j'attends tjrn appel, à croire que je t'ai laissé mon numéro pr rien, rappelle moi au 0899782919

-0899784911
- Vous avez été tiré au sort à 09h56 et gagnez le chèque N° 409248 App le 0899192938
-N° 409248 App le 0899690821
- Un évènement grave est intervenu dans votre famille Appelez le N° 0899xxxxxx

Ne répondez pas, sinon vous vous retrouverez sur des liaisons au tarif fort de 1.30 € la minute, et pour rien !

Réagissez
 Comme réaction, vous pouvez relever le texte et la référence de l'émetteur (page suivante du SMS) et écrire (et nous mettre en copie) à :

- La DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), sur les questions relatives au Droit de la Consommation, si vous vous considérez comme victime d'une escroquerie.
www.finances.gouv.fr/DGCCRF/
- Le CST (Conseil Supérieur de la Télématique), sur les questions déontologiques pour les services télématiques de type : 08.9x.xx.xx.xx. (de type Audiotele®, SMS+ (numéros courts de 3xxxx à 8xxxx), Gallery.
<http://www.telecom.gouv.fr>
- Le Procureur de la République de votre lieu de résidence ou du domicile de l'auteur de l'infraction, pour porter plainte si vous estimez que l'auteur de l'infraction doit être condamné à une sanction pénale (amende, emprisonnement) et à la réparation de votre préjudice (dommages-intérêts).

Porter plainte ?
 Il est nécessaire de porter plainte si les faits sont complexes ou si l'auteur de l'infraction n'est pas identifié ou identifiable. Si vous ne connaissez pas l'auteur de l'infraction, vous pouvez porter plainte contre X.
 Si les faits sont simples, il n'est pas nécessaire de porter plainte. Vous pouvez choisir la citation directe. (<http://vosdroits.service-public.fr>)



L'AMICALE
Opération crapauds 2008
 Le 4 avril, notre équipe de spécialistes (3 ans d'expérience) démontait les crapauds installés 6 semaines plus tôt sur le C1. Dans le dernier Flash Infos, nous étions engagés à vous communiquer le nombre de batraciens ramassés. Celui-ci, non contrôlé par huissier, est de 1846, soit une augmentation de 5% par rapport à 2007. Ce résultat montre l'utilité de cette action qui protège, chez nous, une espèce menacée par la circulation automobile.

Les chouettes
 Celles-ci n'ont pas donné de nouvelles récemment. S'il y a du nouveau de ce côté, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Sorties culturelles
 Le 29 mars, nous étions 32 pour visiter Saint Sulpice de Favières, un charmant village de l'Essonne et, au Val Saint Germain le parc et château du Marais qui abrite le Musée Talleyrand.
 Deux sorties sont programmées pour nos adhérents : Le 17 mai, dans l'Oise à Chantilly Le 21 juin, dans le Loiret à Yèvre le Châtel et au château de Chamorrolles.

F2L
Théâtre Les 30, 31 mai à 20 h 30 et 1er juin à 15 h, la Comédie Lévisienne vous présente un spectacle sous forme de cabaret où théâtre et musique s'unissent pour vous faire voyager à travers l'histoire de «**La Chambre Mandarine**», une pièce de Robert Thomas. Comédiens et musiciens vous attendent nombreux. Boisson d'accueil offerte. Adultes : 10 €, Ados et Etudiants : 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : 06 07 24 93 66.

Concert d'Airs Sacrés et Mélodies Françaises à l'église de Lévis St. Nom le **dimanche 18 mai à 18H**
 Soprano : Idalina , Orgue & piano : Jean-Philippe Mathieu. Au programme :
 - Ave Maria célèbres de Gounod, Schubert, Caccini...
 - Pie Jesu (du Requiem de Fauré), Laudate Dominum (Mozart), Panis Angelicus (Franck), Domine Deus (Vivaldi)
 - Mélodies de Fauré, Debussy et Poulenc.
 Entrée : 10€, gratuit pour les moins de 20 ans. Réservation recommandée : 06 70 24 38 76

Duos et 25 ans de F2L
Le 15 juin à 17h, clôture de la saison avec les duos de F2L. Nous fêterons alors les 25 ans de l'association. Un buffet sera organisé pour les adhérents de F2L, avec accompagnement musical.

Saison 2008/2009
 Comme l'année dernière, F2L vous propose une ré-inscription aux cours dès le mois de juin...Les tarifs seront inchangés et les horaires identiques. F2L se réservant la possibilité de modification des plages horaires selon le nombre d'inscrits et leur niveau.
 Un cours de yoga pourrait ouvrir, si vous êtes assez nombreux (ses) à être intéressés.
 Alix, notre professeur de danse, est prête à dispenser des cours de danse de salon, cela se décidera au mois de juin.
Renseignements: tél. 06 85 85 23 76



Fête de la musique et des cerfs-volants samedi 17 mai
Cette manifestation débutera à 14h30 à la salle polyvalente de Levis Saint Nom.
 Elle sera initialisée par la projection d'un petit film vidéo présentant l'orphelinat et les enfants pour lesquels G2PI s'investit.
 Cet évènement qui associera également l'association « Coignières Foyer Club », réunira les communes des Essarts le Roi, de Coignières et de Levis Saint Nom.

La manifestation intégrera trois rendez-vous :

- ▣ **Une représentation musicale**, préparée et coordonnée bénévolement par une professeur de piano et durant laquelle vous pourrez assister à :
 - une représentation de piano assurée par la professeur de piano et ses élèves
 - un petit concert multi instruments assuré par les élèves de l'école de piano, les élèves de l'harmonie de Levis Saint Nom et une petite joueuse de violon de l'école des sources.
 - une variation de danse présentée par une élève de l'école des sources
- ▣ **Une démonstration de Viêt Vo Dao** sur fond musical par l'école des 5 tigres
- ▣ **Un concours de cerfs-volants** ouvert à tous les enfants présents.

Un goûter sera également organisé, lors duquel vous pourrez aussi acheter des gâteaux et des boissons.

Tous les bénéfices issus de la vente des cerfs-volants et du goûter iront à l'association G2PI dans l'objectif de supporter l'orphelinat de Dong Nai.

Tennis Club
 Le Tennis Club est en peinture. La réception de notre terrain N° 1 se fait ce vendredi 9 au matin et enfin nous pourrons bénéficier de courts de compétition pour la saison. Nous vous rappelons que la finale du Tournoi Interne se déroulera le dimanche 22 juin dès le matin pour les enfants et vers 14 h 30 pour les dames - 16 h pour les Hommes, suivi d'une remise de récompenses et du pot de l'amitié. Nous vous attendons nombreux pour participer à cette manifestation.



Séance du 27 mars

Commissions municipales

Après un rappel des rôles des 8 commissions municipales, du CCAS et de la Caisse des Ecoles, le conseil municipal procède à la désignation de leurs membres ainsi que celle des délégués aux syndicats intercommunaux et au PNR. Pour plus d'infos, se référer au flash Info d'Avril.

Délégations au Maire

Conformément au code général des collectivités territoriales, le conseil municipal délègue au maire un certain nombre de ses compétences.

Indemnités

Le montant des indemnités de fonction du maire s'élève à 43% de l'indice brut 1015, et celui des adjoints à 16.5% de même indice.

Questions diverses

- Suite à une lettre de la commission interministérielle chargée du dossier, Mme le Maire nous informe qu'il n'y aura pas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2005.

- Les travaux de reprise de concession en état d'abandon au cimetière commenceront le 31 mars pour une durée de 3 semaines.

- Les travaux d'assainissement sont presque achevés, reste à réaliser les enrobés. - Le montant final des travaux étant supérieur de 5% au montant initialement prévu, un avenant sera voté lors d'un prochain conseil municipal.

- Mme le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Quéro.

Séance du 12 avril

Travaux d'assainissement

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 passé avec Entreprise SARC relatif à l'extension d'assainissement eaux usées rues de la Porte Dorée/de la Gripière et la création d'un réseau d'assainissement eaux usées sur la RD 58 et le chemin de l'Ancien Presbytère. Le montant final des travaux passe donc de 283 033,38 euros HT à 299 923,83 euros HT.

Questions diverses

Les membres extérieurs souhaitant participer aux commissions municipales seront conviés aux prochaines réunions avant fin juin.

Prochain conseil le 16 Mai

Brûlage des déchets

Par dérogation, le brûlage des déchets est autorisé à Lévis Saint Nom, du 15 septembre au 31 mai sauf dimanches et jours fériés.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Pendant les congés scolaires la mairie est fermée au public tous les après-midi.



Délivrance d'un passeport sécurisé

Où s'adresser ?

En mairie
Pièces à fournir dans tous les cas (présenter toujours l'original et une photocopie)
- Le formulaire de demande dûment rempli et signé (disponible en mairie, préfecture et sous-préfecture),
- La copie intégrale de votre acte de naissance,
- Deux photos d'identité identiques, récentes, tête nue, de face sur fond clair,
- Un timbre fiscal de 60 € pour les majeurs, et de 30 € pour les mineurs de 15 ans et plus (gratuit pour les mineurs de moins de 15 ans),
- Un justificatif de domicile à votre nom de moins de trois mois (facture de téléphone, d'électricité, de gaz, avis d'imposition ou de non-im-

position),
- Votre ancien passeport, en cas de renouvellement (doit impérativement être restitué),
- Copie de votre pièce d'identité et justificatif de l'autorité parentale si vous demandez un passeport pour un mineur.

Validité
10 ans pour les personnes majeures,
5 ans pour les personnes mineures.

Attention
Pour entrer dans certains pays ou obtenir un visa, un passeport d'une durée de validité restante supérieure à 6 mois peut être exigé. Renseignez-vous auprès des ambassades ou consulats.

Les mineurs ne peuvent plus être inscrits sur le passeport de leur parent, ils doivent avoir leur propre passeport. Il faut les présenter aux services administratifs lors du dépôt de la demande ou du retrait du passeport.

Pour tout cas particulier, se renseigner en mairie.

Renseignements en ligne
Les pièces constitutives : <http://www.yvelines.pref.gouv.fr/>
Demander un acte de naissance en ligne : <https://www.actes-etat-civil.fr/>
Demande Acte/ Accueil.do
Suivi de votre demande : <http://tele6.interieur.gouv.fr/>
Conseils voyageurs : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Yvelines-Etudiants-Séniors



Pour la cinquième année consécutive le Département des Yvelines reconduit l'opération «Yvelines Etudiants Seniors», pour lutter contre l'isolement des personnes âgées à leur domicile, en favorisant des rencontres entre générations.

Durant les mois de juillet et d'août 2008, les personnes âgées isolées qui le souhaitent peuvent recevoir des visites de jeunes étudiants à leur domicile, qu'elles habitent en zone urbaine ou en zone rurale. Ces visites de convivialité sont l'occasion de conversations, jeux de société, promenades, courses ou démarches, chez le coiffeur par exemple, de revoir des amis et permettent de nouvelles relations entre générations, dont

certaines se poursuivent au-delà des vacances d'été.

Un service de proximité
Les étudiants Yvelinois (bacheliers majeurs qui poursuivent des études supérieures, habitant les Yvelines ou étudiant dans les Yvelines et ayant le permis de conduire) sont recrutés en emploi saisonnier, par les 11 Coordinations gérontologiques locales, sur financement intégral du Conseil général des Yvelines.

Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission, visant à les aider à mieux repérer les besoins des personnes âgées.

Ce service est gratuit pour les personnes âgées. Pour connaître le numéro de téléphone de votre coordination gérontologique, appelez au 01 39 07 75 59.

Etat civil

Naissances

Rose AIT AHMED née le 31 mars 2008
Corentin MADEC né le 18 avril 2008

Bruit et bon voisinage

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun, respectons celle des autres. Outils de bricolage et de jardinage doivent se faire entendre au bon moment.

Suivant arrêté municipal du 3 août 1998, l'usage des tondeuses à gazon, des tronçonneuses et autre engins bruyants est interdit le dimanche et les jours fériés toute la journée.

Vos petites annonces

A vendre baignoire neuve Jacob Delafon en acrylique Modèle Ultimate Bain-douche rectangulaire 80x170cm. Prix : 150€. Tél : 06.71.02.91.72.

Cherche à héberger mes semis pour arrosages quotidiens pendant mes vacances. Echange du service en retour. Alika Legay, tél. 06 85 85 23 76

Offres d'emploi
Carrefour Rambouillet propose des emplois à 35h en juillet, août et septembre, sur des fonctions de manutention, production rotisseriepizza, hôtesses de caisse, ainsi que des emplois pour les personnes à mobilité réduite avec des postes adaptés. Tél. : 01 30 46 50 50

Bonjour à tous

Après les périodes froides et pluvieuses le printemps et les beaux jours sont enfin de retour.

C'est donc un moment attendu par les jardiniers. Il nous faut alors :

- planter les bulbes à floraison estivale tels les dahlias, belles de nuit , montbrétias ,tigridias, cannas, glaïeuls ... Recouvrir de 15 cm de terre permettra aux jeunes pousses de ne pas geler lors de nuits froides encore possibles.
- planter les plantes de massif : géraniums, fuchsias, bégonias ...
- planter des vivaces dans les rocailles comme les campanules.
- replanter les plants de mugnets enracinés que l'on vous a offerts dès qu'ils ont défloris dans un joli petit coin à l'ombre de votre jardin.
- semer en place les plantes annuelles comme les belles de jour ,cosmos, lavatères, nigelles, pavots, soucis, alyses, oeillets d'inde, capucine ...

- préparer et installer les potées, jardinières et suspensions au balcon : géraniums, fuchsias, surfinias, verveines, anthémis, bégonias tubéreux, pétunias, impatientes...

- sortir les plantes d'intérieur, si le risque de gel n'est pas prévu, sur le balcon ou dans le jardin telles le kalanchoé, misère, cyclamen, azalée ou bégonia d'intérieur....

- tailler les arbustes déflorisés tels les forsythias, spirées, ou groseillers à fleurs . Pour le lilas il s'agit de diminuer de moitié les rameaux ayant porté des fleurs.

- couper les fleurs fanées des azalées, pivoines, camélias et des rhododendrons .Couper aussi celles des tulipes et narcisses.

- laisser les muscaris montés en graines ainsi ils se resèmeront et ils seront du plus bel effet en masse au printemps prochain.

Bon jardinage et au prochain numéro. Daniel

Grand merci à Lucien

Avec une certaine poésie, Lucien Carribault nous a fait partagé sa passion du jardin et de la nature pendant de nombreuses années. Il a prodigué ses conseils pour se jouer d'un temps pluvieux voire d'une trop forte chaleur, protéger les rosiers, il nous a fait rêvé avec les pélergoniums, alysses, clarkias, gotédias, lavatères ...

Lucien passe le relais à Daniel Gros. Toute l'équipe du Flash, ancienne et nouvelle, le remercie chaleureusement de sa contribution précieuse au journal de Lévis.

Directeur de la publication : Patrice Legay - Rédaction et mise en page : Anne Bergantz, Francette Bucher, Manuel Da Silva. Imprimeur : ISP Coignières - Crédit photos : commission Info.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr - E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr